

COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2016 à 19 h 00

Sous la présidence de M. Guy Massé, Maire

Absents excusés : Mme BOURY (Pouvoir à M. Massé)

Absent :

Secrétaire de séance : M. BUSCH

Le Conseil Municipal :

- **DONNE** son accord, à l'unanimité, pour l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant la formation des élus.
- **APPROUVE** à l'unanimité le compte rendu de la séance du conseil municipal du 02 Février 2016
- **APPROUVE** à 13 voix pour et 2 abstentions le Compte de Gestion 2015 du Receveur pour le Budget Communal dont les écritures sont conformes au Compte Administratif 2015 du Maire pour le Budget Communal.
- **APPROUVE** à 11 voix pour et 2 abstentions le Compte Administratif 2015 du Budget Communal qui présente un excédent de fonctionnement de 128 387 € et un déficit d'investissement de 61 667 €
- **VOTE** à 12 voix pour et 3 voix contre les taux d'imposition 2016 (incluant les parts départementale et régionale) comme suit :

Taxe d'Habitation -----	15.25 %
Taxe Foncière bâtie -----	16.98 %
Taxe Foncière non bâtie ----	43.92 %
Cotisation Foncière des Entreprises -----	15.39 %
- **VOTE** à 12 voix pour et 3 voix contre le Budget Primitif 2016 de la Commune qui s'équilibre en Section de Fonctionnement à 1 084 786 € et en Section d'Investissement à 302 357 €.
- **APPROUVE** à 13 voix pour et 2 abstentions, le Compte de Gestion 2015 du Receveur pour le C.C.A.S. dont les écritures sont conformes au Compte Administratif 2015 du Maire pour le C.C.A.S.
- **APPROUVE** à 11 voix pour et 2 abstentions, le Compte Administratif 2015 du C.C.A.S. qui présente un excédent de fonctionnement de 3 682 Euros
- **VOTE** à 13 voix pour et 2 voix contre, le Budget Primitif 2016 du Centre Communal d'Action Sociale qui s'équilibre à la somme de 20 900 Euros
- **APPROUVE** à 13 voix pour et 2 abstentions, le Compte de Gestion 2015 du Receveur pour le Service de l'Eau Potable dont les écritures sont conformes au Compte Administratif 2015 du Maire pour le Service de l'Eau Potable.
- **APPROUVE** à 11 voix pour et 2 abstentions, le Compte Administratif 2015 du Service de l'Eau Potable qui présente un excédent de fonctionnement de 34 359 € et un déficit d'investissement de 6 177 €
- **VOTE** à 12 voix pour et 3 abstentions , le Budget Primitif 2016 du Service de l'Eau Potable qui s'équilibre en section d'exploitation à la somme de 50 057 € et en section d'investissement à la somme de 241 169 €.
- **APPROUVE** à 13 voix pour et 2 abstentions, le Compte de Gestion 2015 du Receveur pour le Service de l'Assainissement dont les écritures sont conformes au Compte Administratif 2015 du Maire pour le Service de l'Assainissement.

- **APPROUVE** à 11 voix pour et 2 abstentions, le Compte Administratif 2015 du Service de l'Assainissement qui présente un excédent de fonctionnement de 161 731 € et un excédent d'investissement de 150 450 €.
- **VOTE** à 12 voix pour et 3 abstentions, le Budget Primitif 2016 du Service de l'Assainissement qui s'équilibre en section d'exploitation à la somme de 167 389 € et en section d'investissement à la somme de 304 130 €
- **ALLOUE** à 13 voix pour et 2 abstentions les subventions aux associations pour l'année 2016.
- **DONNE son accord**, à l'unanimité, pour participer financièrement aux séjours linguistiques effectués en 2016 par les élèves de la 6^{ème} à la terminale domiciliés sur la commune et scolarisés dans les différents établissements scolaires (publics ou privés)
- **DECIDE** à 13 voix pour et 2 abstentions, de participer financièrement aux séjours estivaux organisés par l'œuvre universitaire du Loiret en 2016 dans le cadre de la décade des non-partants.
- **DECIDE**, à l'unanimité, d'apporter une aide financière à la préparation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur pour l'année 2016
- **DECIDE** à 13 voix pour et 2 voix contre, de créer un emploi saisonnier à temps non complet pour la gestion et l'entretien du camping et des installations destinées aux touristes durant les mois d'avril, mai, juin, septembre et octobre.
- **DECIDE** à 13 voix pour et 2 voix contre, de créer deux emplois saisonniers à mi-temps pour la gestion et l'entretien du camping et des installations destinées aux touristes durant les mois de juillet et août.
- **SOLLICITE**, à l'unanimité, une aide au titre du fonds de soutien à l'investissement local pour la réalisation de la première tranche des travaux de mise aux normes d'accessibilité de bâtiments communaux recevant du public.
- **SOLLICITE**, à l'unanimité, une aide au titre du fonds de soutien à l'investissement local pour la mise en place d'équipements vélos au camping municipal.
- **DEMANDE**, à l'unanimité, une aide au titre de la réserve parlementaire de M. de Ganay pour la mise aux normes d'accessibilité de bâtiments communaux recevant du public ainsi que pour l'amélioration et la mise aux normes d'agencements scolaires.
- **SOLLICITE**, à l'unanimité, une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'étude tecnico-économique relative à l'alimentation en eau potable
- **SOLLICITE**, à l'unanimité, une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'étude à réaliser sur le forage F1.
- **APPROUVE et DEMANDE**, à l'unanimité, la dissolution du syndicat mixte de transport scolaire de Gien.
- **VOTE**, à l'unanimité, les crédits de formation aux élus, pour 2016

■ **Affaires diverses**

M. Gervais indique qu'une réunion de la commission Secteur associatif/communication se tiendra le 19 Avril prochain pour l'organisation de la fête de la musique et des festivités du 14 juillet.

Mme Leclercq ajoute qu'une réunion de la commission Vie économique se tiendra le 26 Avril prochain avec les acteurs du tourisme local et un représentant de l'office de tourisme de Briare.

Le Maire,
Guy Massé